AURILLAC AGGLOMERATION

Recrute par voie statutaire ou contractuelle pour son service « Grand Cycle de l'Eau »

« Agent opérateur spécialisé dans les inspections télévisées et le SIG » (H/F)

Aurillac Agglomération, c'est 25 communes, 56 066 habitants soit plus d'un tiers de la population du Cantal, 60% de l'activité économique, 45% des emplois et un territoire de 490 km². Etablissement public de coopération intercommunale, Aurillac Agglomération exerce pour les 25 Communes de son territoire un certain nombre de compétences à retrouver sur son site internet www.aurillacagglo.fr. Pour exercer les missions et compétences Aurillac Agglomération compte environ 320 agents répartis sur de multiples sites.
Le secteur de l'assainissement collectif du Grand Cycle de l'Eau a la charge du suivi de l'exploitation et de la maintenance des réseaux d'assainissement, des eaux pluviales urbaines, des stations de traitement et des PR.
Le secteur est composé de trois pôles : un pôle réseau, un pôle step (hors Souleyrie) et PR et un pôle station de Souleyrie.

Cadre d'emplois : Adjoints Techniques Territoriaux ou Agents de Maîtrise Catégorie : C
Grade minimum attendu : Adjoint Technique Territorial
Filière : Technique.
Poste à Temps Complet (36 heures /semaine sur 4,5 jours + RTT). Travail insalubre et astreintes selon les besoins du service. Possibilités d'horaires décalés en période estivale, suivant besoin ou en cas de crise sanitaire. Remplacement sur les autres missions du service

Poste basé à Aurillac

Vous assurez la connaissance, l'entretien, la surveillance, le curage et le nettoyage du réseau et des ouvrages d'assainissement eaux pluviales urbaines et eaux usées

Vos missions principales sont :
- ✓ Inspecter les réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales urbaines à l'aide du matériel vidéo caméra ;
- ✓ Procéder aux enquêtes terrain de reconnaissance des réseaux eaux usées et eaux pluviales urbaines ;
- ✓ Procéder à la mise à jour du SIG.

Les missions secondaires :
- ✓ Maintenir en bon état de fonctionnement les réseaux d'assainissement eaux usées, eaux pluviales et ouvrages associés à l'aide d'hydrocureur ;
- ✓ Rendre le service à l'usager selon les termes du règlement d'assainissement eaux usées et eaux pluviales urbaines.

Diplôme minimum : CAP / BEP

Permis B et PL obligatoire
……..

Connaissances théoriques : Fonctionnement des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales • Fonctionnement du matériel d'inspection vidéo et de repérage du réseau • Fonctionnement d'un hydrocureur • Règles d'intervention sous domaine public

Date limite de candidature : jusqu'au 10 novembre 2026 inclus

Savoir-faire : Utilisation et fonctionnement du matériel d'inspection vidéo et de repérage du réseau • Utilisation de logiciel informatique (bureautiques et SIG)

Savoir être : Autonome • Sens du relationnel avec les usagers • Rigoureux dans les comptes rendus d'enquêtes terrain et la mise à jour du SIG

Rémunération : calculée selon le profil + IFSE : indemnité versée mensuellement + prime versée en novembre + prime calculée sur la manière de servir (CIA) + C.O.S du pays vert (équivalent d'un comité d'entreprise) + Possibilité de participation financière au contrat de prévoyance groupe de la collectivité.

Envoyer lettre de motivation + CV (si statutaire dernier arrêté administratif + dernier entretien d'évaluation) :

A Monsieur le Président d'Aurillac Agglomération

3, place des Carmes CS 80501 15005 AURILLAC CEDEX

ou par mail à rh@aurillacagglo.fr

Contacts et renseignements :

Jean-Marc BORIE, Responsable réseaux assainissement au 04.71.46.86.30

Carine QUIERS, responsable du service RH au 04.71.46.86.49

Date limite de candidature : jusqu'au 10 novembre 2026 inclus